

LA LETTRE INSTITUTIONNELLE



Ordre national des pharmaciens - Numéro 13 - Janvier 2022

12 propositions pour répondre aux besoins en santé de demain



L'EDITO 
Carine Wolf-Thal
Présidente de l'Ordre national
des pharmaciens

Présents sur toute la chaîne pharmaceutique et tout au long du parcours de soin, au sein de chacun de nos territoires, nous, pharmaciens, sommes en première ligne face aux défis posés à notre système de santé pour les prochaines années : garantir aux Français une égalité d'accès aux soins quel que soit leur lieu de vie, prévenir et pallier les pénuries de produits de santé, renforcer et généraliser la prévention au quotidien, accompagner les évolutions de notre société avec la prise en charge des personnes âgées et des malades chroniques.

Sur chacun de ces défis, nous sommes porteurs de solutions visant à lever les freins persistants sur le terrain et permettre ainsi de s'adapter aux nouveaux besoins des patients. C'est pourquoi, en vue d'échéances électorales décisives pour notre pays, l'Ordre des pharmaciens a souhaité porter à la connaissance des décideurs publics le fruit d'une concertation en ligne impliquant les pharmaciens et le grand public, à travers la démarche «Horizon Pharma».

Le présent recueil contient les propositions les plus plébiscitées dans le cadre de la consultation, en cohérence avec les missions de l'Ordre : promouvoir la santé publique et la qualité des soins.

À travers l'ensemble des 12 propositions que vous trouverez dans ce document, l'Ordre des pharmaciens entend nourrir le débat des prochains mois et éclairer les politiques publiques de santé des prochaines années, pour lesquelles les pharmaciens resteront des partenaires indispensables.



HORIZON PHARMA : UNE RÉFLEXION COLLECTIVE



7 semaines de consultation via une plateforme participative

+ de 5 600 votes déposés

Une démarche participative

De la mi-septembre à la fin octobre 2021, l'Ordre des pharmaciens a mis à disposition des pharmaciens et du grand public une plateforme de consultation en ligne permettant à chacun de se positionner par rapport à des propositions formulées par l'Ordre et d'en ajouter d'autres.

L'ensemble des propositions et avis des participants ont fait l'objet d'une synthèse publiée sur le site de la consultation (<https://purpoz.com/horizon-pharma>). L'Ordre a ensuite retenu une sélection de propositions sur la base du nombre de votes et de leur cohérence avec les missions ordinaires.



12 PROPOSITIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN SANTÉ DE DEMAIN

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT ET L'ACCÈS AUX SOINS DANS LES TERRITOIRES

1 CONSOLIDER LE MAILLAGE TERRITORIAL DES OFFICINES ET DES LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE

- Maintenir les critères démo-géographiques actuels
- Garantir une territorialisation des laboratoires de biologie médicale
- Accompagner le développement du télésoin

2 SIMPLIFIER LE PARCOURS DE SOINS DES PATIENTS

- Développer les dispensations de médicaments normalement soumis à ordonnance dans le cadre de protocoles pour prendre en charge certaines maladies courantes
- Simplifier les conditions de participation des pharmaciens aux dispositifs de coopération interprofessionnelle

3 RENFORCER LA COOPÉRATION HÔPITAL-VILLE EN MATIÈRE DE SOINS PHARMACEUTIQUES ET DE BIOLOGIE MÉDICALE AUTOUR DU PATIENT

- Garantir la présence des prescriptions de sortie hospitalière dans le dossier patient informatisé et sa transmission systématique aux pharmaciens d'officine
- Obtenir la mise en place d'une télé-expertise pharmaceutique
- Systématiser l'usage du dossier pharmaceutique dans les établissements de santé

4 RENFORCER LA CONTRIBUTION DES PHARMACIENS À LA PRISE EN CHARGE DU GRAND ÂGE ET DE LA DÉPENDANCE

- Développer la présence pharmaceutique au domicile
- Mettre en place un référentiel de bonnes pratiques pharmaceutiques en EHPAD



DÉVELOPPER ET RENFORCER LA PRÉVENTION

5 AUGMENTER LA COUVERTURE VACCINALE

- Réaliser régulièrement des entretiens avec les patients pour le suivi des vaccinations
- Élargir les compétences vaccinales des pharmaciens

6 ÉLARGIR LE RÔLE DES PHARMACIENS DANS LE DÉPISTAGE DES MALADIES CHRONIQUES

- Proposer des dépistages du diabète par les pharmaciens officinaux et biologistes médicaux aux personnes à risque identifiées
- Proposer des dépistages précoces des maladies cardiovasculaires ou de la maladie rénale chronique par les biologistes médicaux

7 ACCROÎTRE LE RÔLE DES PHARMACIENS DANS LA PRÉVENTION DES FACTEURS DE RISQUE

- Intégrer, dans un parcours coordonné avec d'autres professionnels de santé, des entretiens nutritionnels réalisés par les pharmaciens

GARANTIR UN ACCÈS À DES PRODUITS DE SANTÉ SÛRS ET DE QUALITÉ

8 RÉDUIRE L'IMPACT DES RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS, DM ET DMDV

- Associer l'ensemble des acteurs de la chaîne pharmaceutique à l'utilisation du DP-Ruptures
- Agir à l'échelle européenne face aux pénuries des dispositifs médicaux et dispositifs médicaux de diagnostic in vitro essentiels
- Sécuriser l'accès aux produits de santé dans les outre-mer

9 PROMOUVOIR LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

- Préserver les spécificités du système pharmaceutique français
- Créer, en droit européen, un réseau de points de contacts uniques dans l'industrie et la distribution en gros, responsables de la conformité réglementaire dans chaque établissement

10 DÉVELOPPER L'USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DES PATIENTS

- Soutenir l'usage des messageries sécurisées de santé par les pharmaciens, l'élargissement de l'expérimentation de la carte vitale dématérialisée (ApCV) ainsi que la promotion de la carte de professionnel de santé (e-CPS)
- Ouvrir aux patients l'accès à leurs données du dossier pharmaceutique via "Mon espace santé"



CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

11 FAVORISER UNE JUSTE CONSOMMATION ET GESTION DES PRODUITS DE SANTÉ AFIN DE LUTTER CONTRE LA POLLUTION ET LE GASPILLAGE

- Généraliser l'examen, par les pharmaciens hospitaliers, des traitements pris par les patients à l'entrée à l'hôpital
- Permettre l'adaptation par les pharmaciens des prescriptions et des posologies en particulier pour les antibiotiques
- Favoriser la préparation des doses à administrer (PDA)
- Désigner des référents développement durable dans l'ensemble de la chaîne pharmaceutique et de soins
- Inclure les enjeux environnementaux dans les orientations nationales du développement professionnel continu

12 RÉDUIRE ET TRAITER LES DÉCHETS LIÉS AUX PRODUITS DE SANTÉ

- Généraliser et systématiser la récupération, le tri et le recyclage des palettes, des cartons et autres matériaux d'emballage
- Promouvoir le recyclage des conteneurs de transport à température dirigée en lien avec tous les opérateurs de la chaîne pharmaceutique et les laboratoires de biologie médicale
- Encourager la prise en charge par l'Assurance Maladie de la location du matériel médical
- Soutenir les initiatives hospitalières qui permettent de limiter les ouvertures de conditionnements des dispositifs médicaux stériles à l'avance au sein des blocs-opérateurs
- Favoriser l'utilisation de dispositifs médicaux recyclables et limiter l'utilisation des dispositifs médicaux à usage unique non recyclables

➔ **RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOTRE RECUEIL SUR NOTRE SITE INTERNET, RUBRIQUE "RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET INTERNATIONALES" : WWW.ORDRE.PHARMACIEN.FR**

L'Ordre national des pharmaciens regroupe les 74 227 pharmaciens exerçant leur art en France, dans les officines de pharmacie, dans les établissements de santé, les laboratoires de biologie médicale, l'industrie ou la distribution en gros du médicament. Il assure des missions de service public qui lui ont été attribuées par le législateur et qui sont définies dans le code de la santé publique.

Plus d'informations sur : www.ordre.pharmacien.fr

Présidente :
Carine Wolf-Thal | presidence@ordre.pharmacien.fr

Contact : Direction des Affaires publiques, européennes et internationales
4 avenue Ruysdaël | 75379 Paris cedex 08
courriel : dapei@ordre.pharmacien.fr
Tél. : 01 56 21 34 82

Crédits photo : ©Laurent Arduin ; Africa Studio - shutterstock.com ; RGTimeline - shutterstock.com

Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOF) traite les données personnelles vous concernant pour vous envoyer ses lettres institutionnelles. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, consultez la rubrique Qui-sommes-nous/Protection-des-donnees-personnelles/Mentions-legales-Informatique-et-Libertes et les mentions RGPD relatives à la HATVP (rubrique «Relations internationales et institutionnelles») depuis notre site Internet www.ordre.pharmacien.fr